



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 19 DECEMBRE 2016

Convocation du 13 Décembre 2016

L'an deux mil seize, le dix neuf Décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : M. LEREVEREND Benoit (adjoint).

Mme LECCELLIER Sophie, MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, M. PIGEON Michaël, Mme DUPORT Delphine

Pouvoirs : Mme LEROYER Sandrine à Mme LECCELLIER Sophie

M. AUDOUX Jérôme à M. GOUET Jérôme

M. LOYANT Jean-Marie à Mme FARCY Annick

M. TOURGIS Lionel à M. LEREVEREND Benoit

Absente excusée : Mme SOREL Audrey

Absents : Mme ALMIRE Corinne, M. DUVAL Benjamin.

Madame LECCELLIER Sophie est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 5 Décembre 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- certificat d'urbanisme : 2
- déclaration d'intention d'aliéner : 2

QUESTIONS COMMUNALES

► **Transfert du matériel voirie à la future communauté urbaine :**

L'ensemble du matériel utilisé pour la voirie (benne, tonne à eau, etc...) doit être transféré à la communauté urbaine qui en aura désormais la propriété ; néanmoins, ce matériel reste sur le territoire de la commune.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Création d'un secteur voirie en communauté urbaine :**

Un secteur voirie en communauté urbaine comprenant les six communes de : Bretteville s/Odon, Eterville, Louvigny, Mouen, Tourville s/Odon, Verson est proposé d'être créé.

Ce secteur voirie de six communes limitrophes a pour objectif de faciliter la prise en charge par la future communauté urbaine.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Révision du tableau des effectifs:**

Tous les ans, un tableau des effectifs des employés de la commune est mis à jour.

Le personnel affecté à la voirie (4 personnes) va être transféré à la future communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES
--

► **Délégués de la commune au sein de différents organismes de la future communauté urbaine :**

- RESEAU (syndicat eau potable) : Benoit LEREVEREND
- SYVEDAC (syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets ménagers de l'agglomération caennaise) : Titulaire Benoit : LEREVEREND – Suppléante : Sophie MOREAUX
- SDEC Energie (syndicat électricité) : Benoit LEREVEREND

► **POPULATION INSEE** : Population légale au 1^{er} janvier 2014, prise en compte au 1^{er} janvier 2017 = 1 434 habitants.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

► **Aménagement et investissement** : M. LEREVEREND présente le compte rendu de la réunion de la commission qui s'est tenue le 14 décembre dernier et fait le point sur les projets en cours de réflexion.

- **Extension de la salle polyvalente**

Coût global estimé de l'avant projet : 344 000 € HT ; des plans détaillés ont été établis par l'architecte ; la question du financement est en cours de réflexion (principalement par le concours d'un prêt bancaire).

- **Bibliothèque**

L'évolution de la population et l'augmentation de la fréquentation de la bibliothèque ont amené une réflexion autour de son développement afin, d'une part, de libérer des espaces pour les écoles et, d'autre part, de lui assurer une meilleure visibilité dans le secteur de la mairie avec une programmation d'ensemble.

Une consultation d'une équipe d'architectes sera mise en place dès janvier 2017.

- **Remise en état des équipements sportifs**

Différents chiffrages de réfection et de création d'équipements et d'espaces dédiés aux sports ont été effectués (terrains de volley, de basket, de tennis et abri à destination des pratiquants) ; les travaux représentent un coût global de l'ordre de 75.000 € HT.

- **Cheminement doux**

Un important travail de recensement des cheminements de la commune est en cours de réalisation par Mmes Delphine DUPORT et Sophie MOREAUX ; une fois achevé, celui-ci sera à reporter sur un plan afin de les identifier facilement, mais aussi de réfléchir à la liaison entre eux.

- **Ancrage communal par la plantation d'un arbre**

L'idée serait de permettre aux familles qui ont un enfant né sur la commune durant l'année de s'associer (lors d'un événement communal) à la plantation d'un arbre sur un lieu public de la commune ; le coût serait de l'ordre de 2.000 € par an.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h 30 minutes